

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le prix « Jean-Roland » 2008 est attribué à « Charlotte », créée par la LPO dans la réserve naturelle de Lilleau des Niges (Charente Maritime).

Un prix spécial est décerné à l'association des Amis des marais du Vigueirat (Camargue)

Le prix « Jean-Roland » : Réconcilier l'Homme et la Nature

Directeur de l'association Réserves Naturelles de France (RNF) de 1992 à 2004, Jean Roland était convaincu que chacun peut agir pour un meilleur respect de la Nature : « ...ce sont des petites choses, des petits riens, des choix de citoyens, mais qui peuvent avoir un impact fort ».

Jean Roland est décédé en 2004. A sa mémoire, RNF et la Fondation EDF Diversiterre, son partenaire depuis plus de quinze ans, ont décidé de créer le prix « Jean-Roland », récompensant chaque année une action exceptionnelle réalisée en lien avec une réserve naturelle et ayant permis de faire avancer l'idée de « Réconcilier l'Homme et la Nature ». Par ces mots, RNF et la Fondation EDF veulent mettre en lumière des projets s'intégrant dans une réflexion globale, dépassant les limites classiques de la gestion d'une réserve naturelle, impliquant l'Homme (les acteurs locaux) et respectant la Nature.

Le prix « Jean-Roland » 2008

Charlotte, ainsi baptisée par la LPO et à qui le jury a attribué le prix à l'unanimité, est un outil mobile de sensibilisation et de pédagogie. Cette petite charrette (charriote, d'où charlotte !) attelée à un vélo permet de transporter et de déployer les panneaux nécessaires à une bonne information du public. Elle a été inventée par l'équipe de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges, dont la LPO est gestionnaire.

De l'humour, de l'ingéniosité et de la simplicité, autant d'ingrédients qui ont conduit le jury à choisir une réalisation aisément reproductible et toute entière vouée à l'une des missions essentielles des réserves naturelles : la découverte, l'émerveillement et la compréhension qui entraînent adhésion et respect.

Le prix spécial

Pour la première fois et grâce au soutien du Crédit Coopératif, le jury a pu décerner un prix spécial. Il l'a attribué à l'Association des Amis des marais du Vigueirat.

Gestionnaire d'une propriété de plus de 1 000 ha appartenant au Conservatoire du Littoral entre Camargue et Crau et en cours de classement en réserve naturelle, cette association a pu élargir au programme européen Life Promesse afin de développer un projet d'écotourisme.

Dans ce cadre, elle a organisé sur l'ensemble du site une réduction des impacts de l'activité humaine (énergie, eau, déchets, déplacements) et, associant les acteurs du territoire, étendu la réflexion au village voisin et à tout ce secteur de l'est camarguais.

Le Crédit Coopératif est le partenaire historique des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il exprime sa vision responsable de l'économie par l'accompagnement des associations, coopératives et autres organisations œuvrant pour la protection de l'environnement, le financement de l'éco-habitat, des éco-industries, des projets de production d'énergie renouvelable et des partenariats avec de grands acteurs de la protection de la nature comme les Réserves Naturelles de France. www.credit-cooperatif.coop

Contact presse :

Réserves Naturelles de France : Catherine Boutteau

LPO : Florence Le Guillou

Marais du Vigueirat : Françoise Mosse

Photos :

Deux photos libres de droit à solliciter auprès de Catherine Boutteau :

catherine.boutteau@espaces-naturels.fr